



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Comité Régional de l'Eau

17 janvier 2024



Solutions Fondées sur la Nature (SFN) et prévention des inondations

Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI) : un cahier des charges national qui incite à systématiquement envisager les SFN - gestion intégrée des milieux incluant les enjeux de préservation de la biodiversité

Instruit par la DREAL - financement par le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM) conditionné à la labellisation par les bassins

- préservation ou restauration des champs d'expansion des crues et des espaces de bon fonctionnement des cours d'eau,
- ralentissement des écoulements,
- limitation du ruissellement à la source...



Les PAPI en région BFC

Au 1er janvier 2024, la région Bourgogne-Franche-Comté compte :

- 2 programmes d'études préalables au PAPI (bassin de l'Yonne et Val de Saône et côtes viticoles)
- 2 PAPI en émergence sur les bassins de l'Allan (Belfort-Montbéliard) et Tille-Vouge-Ouche (Dijonnais)
- 3 PAPI complets (Vals de Loire, Nevers et bassin de l'Armançon)

